

Une politique européenne forte pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs – 2015-2020

Consultation publique sur le «Small Business Act» (SBA)

Fields marked with * are mandatory.

Introduction et contexte

Depuis son adoption en 2008, la loi sur les petites entreprises («Small Business Act») a démontré son efficacité en tant qu'instrument stratégique en faveur des petites et moyennes entreprises (PME). Diverses initiatives ont été prises, tant au niveau européen qu'au niveau national, pour améliorer l'environnement dans lequel ces entreprises exercent leurs activités et pour les aider à se développer.

Il est temps à présent de s'interroger sur les actions qui pourraient être menées dans les années à venir pour faciliter la vie des PME.

La Commission a élaboré un document de consultation qui inclut les mesures en cours et les nouvelles propositions (voir le lien ci-dessous).

L'objectif de cette consultation est de recueillir des avis sur les nouvelles initiatives présentées dans le document de consultation.

Nous vous invitons à en prendre connaissance avant de remplir le questionnaire.

[Document de consultation](#)

1 – Informations vous concernant

1.1 – Vous participez à cette consultation en tant que/pour le compte d'un(e):*

- citoyen de l'UE
- entreprise
- organisation professionnelle nationale
- organisation professionnelle européenne
- autorité nationale
- autorité régionale
- autre

1.1b Êtes-vous inscrit au registre de transparence?*

- Oui
- Non

1.2 – Veuillez indiquer votre nom/le nom de l'entreprise/organisation/autorité *

FEGAPEI

1.3 – Veuillez indiquer votre adresse électronique

patricia.scherer@fegapei.fr

1.4 – Votre pays*

- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Croatie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne
- Suède
- Royaume-Uni
- Autre

1.5 – Comment souhaitez-vous que votre contribution soit publiée sur le site web de la Commission?*

- Sous le nom indiqué** (je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution et déclare qu'aucune de ces informations n'est soumise à des droits d'auteur empêchant sa publication).
- De manière anonyme** (je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, à l'exception de mon nom/du nom de mon organisation, et déclare qu'aucune de ces informations n'est soumise à des droits d'auteur empêchant sa publication).
- Aucune publication – ma réponse doit rester confidentielle** (elle ne sera pas publiée, mais pourra être utilisée en interne par la Commission).

2 – Alléger les charges administratives

2.1 Dans quelle mesure est-il important qu'un nouveau règlement de l'UE concernant la simplification de la réglementation garantisse ce qui suit dans tous les pays de l'UE?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Créer une entreprise en 3 jours et pour un coût maximal de 100 euros*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Obtenir les autorisations requises dans un délai d'un mois *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rendre l'application du «test PME» ou d'un système équivalent obligatoire dans tous les pays de l'UE*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Veiller à ce que les législations nationales prévoient la réhabilitation des entrepreneurs faillis dans un délai maximal de 3 ans*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

2.2 – Une campagne à l'échelle de l'UE visant à réduire les formalités administratives des PME:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.3 – Envisager la possibilité de réduire les coûts de transaction/redevances des PME, afin de faciliter leur accès à la propriété industrielle et intellectuelle:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.4 – Améliorer la consultation des PME (et des organisations qui les représentent), à un stade précoce, sur les contraintes de la législation, en mettant l'accent sur les procédures de mise en œuvre aux niveaux européen et national:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.5 – Encourager les pays de l'UE à simplifier les procédures fiscales des nouvelles entreprises durant leur phase de démarrage, afin de réduire les charges administratives et de les aider à se développer plus rapidement:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.6 – Identifier, dans la législation nationale, les obstacles qui entravent la croissance des PME et prendre des mesures pour y remédier:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.7 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Les entreprises de l'Economie Sociale (ESS) et leurs organisations doivent être interrogées lors de ces consultations car leurs formes statutaires impliquent des modalités de gouvernance particulières et des conséquences juridiques particulières. La simplification administrative peut en intéresser un certain nombre, mais c'est surtout l'accès aux financements qui doit être particulièrement visé avec toutes les approches possibles pour les sociétés de personnes.

3 – Accès au financement

3.1 – Renforcer le marché du capital-risque en Europe (par la législation, notamment), de manière à ramener les investisseurs institutionnels privés sur le marché:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

3.2 – Mobiliser tous les fonds alloués aux instruments financiers au titre de COSME pour qu'au moins 220 000 PME de l'UE bénéficient d'un meilleur accès au financement (fonds de capital-risque, garanties et contre-garanties soutenus par l'UE):*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

3.3 Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour développer d'autres sources de financement?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Supprimer les obstacles au financement participatif et sensibiliser aux risques et aux avantages qu'il présente, et à la manière dont les PME peuvent y avoir accès (par l'information, par des manifestations et des forums destinés aux personnes potentiellement intéressées, etc.)*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Poursuivre le développement et la diffusion du financement mezzanine (forme de financement hybride, c.-à-d. dette/capitaux propres) par des échanges de bonnes pratiques et la création de plateformes de discussion sur le sujet*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diffuser les bonnes pratiques sur le financement de la chaîne d'approvisionnement par des activités de sensibilisation*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

3.4 – Contribuer à relancer les marchés de la titrisation de l'UE par une législation appropriée:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

3.5 – Accroître la coopération avec les institutions financières pour mieux faire connaître les instruments financiers européens en faveur des PME en signant des accords avec les associations européennes et nationales concernées:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

3.6 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Prévoir des outils financiers adaptés aux entreprises de l'ESS en tant que sociétés de personnes: investissements financiers avec une rentabilité financière plus faible et sur la durée, financements participatifs.

Continuation réponse 6.2:

Il y a donc nécessité de :

- Faciliter et simplifier l'accès aux financements européens et intégrer la notion de proportionnalité entre le montant du financement et le poids de l'instruction des dossiers (demande aux contrôles).
- Soutenir le développement de l'ingénierie financière au plus près des entreprises,
- Adopter les réformes nécessaires pour rendre les FESI accessibles aux petites structures. L'absence de mesure spécifique aux microprojets et la coordination entre différents niveaux territoriaux imposée par l'UE sont des obstacles à l'utilisation des Fonds européens par les petites entreprises de l'ESS.

Les entreprises de l'ESS recouvrent toutes les tailles d'entreprises et elles interviennent dans tous les secteurs d'activités. Les liens entre ces différents champs sont importants à activer sur les territoires. L'ESS est en capacité de produire des synergies très intéressantes lorsqu'elle opère des coopérations territoriales inter-entreprises avec des perspectives d'insertion et de formation professionnelle pour développer les compétences. Les contrats en alternance sont importants à développer en lien avec cette logique d'insertion et de professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises.

4 – Promouvoir l'accès au marché pour les PME

4.1 Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour améliorer l'accès des PME au marché unique de l'UE?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Moderniser le réseau Entreprise Europe (EEN) en renforçant la coopération locale avec les parties prenantes des PME et fournir de nouveaux services*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Créer un centre d'excellence européen sur l'utilisation efficace des ressources pour informer et conseiller les PME, et fournir une aide dans ce domaine*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aider quelque 100 organisations de clusters moins avancées à mettre en place des services d'aide sur mesure pour les PME par des jumelages avec des organisations de clusters plus avancées d'ici à 2020*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

4.2 Élaborer une stratégie intégrée de la Commission pour aider les PME à exercer des activités en dehors de l'UE (afin de porter à 20 % la proportion de ces PME d'ici à 2020):*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

4.3 Examiner la possibilité de mettre en place des mesures stratégiques ciblant les entreprises de taille intermédiaire (qui emploient plus de 249 salariés), afin de les aider à développer leurs activités internationales:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

4.4 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Les entreprises de l'ESS répondent à des besoins et impliquent leurs parties prenantes sur leur territoire d'implantation (salariés, partenaires, bénévoles, citoyens, donateurs, pouvoirs publics...). Ce mode d'entreprendre explique en partie une meilleure résistance à la crise par rapport aux autres entreprises. Des coopérations sur les territoires entre entreprises de l'ESS et les autres entreprises doivent se développer dans la complémentarité. Les expériences de Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en France se développent avec un succès important dans les territoires.

La capacité d'exportation des entreprises de l'ESS est encore très peu développée. Ce n'est pas seulement l'exportation de produits qui pourrait être développée mais aussi le modèle de développement d'activités et de services qui trouve des savoirs faire expérimentés et innovants dans l'ESS.

5 – Libérer le potentiel de croissance inhérent à l'entrepreneuriat et à l'innovation

5.1 – Développer le programme «Erasmus pour jeunes entrepreneurs» pour faire passer le nombre d'échanges de 800 à 10 000 par an d'ici à 2020:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.2 – Mettre sur pied une plateforme d'alerte rapide à l'échelle de l'UE qui permettrait aux parties concernées et aux experts de conseiller les entreprises en difficulté et d'aider les entreprises viables à surmonter la crise, à sauver des emplois et à éviter la faillite:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.3 – Donner à tous les pays de l'UE l'objectif d'intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes de l'enseignement secondaire comme compétence clé d'ici à 2018.*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.4 – Veiller à ce que la plateforme en ligne pour les femmes entrepreneurs (qui doit être lancée en 2015) devienne un guichet unique reconnu et utilisé, associant les parties prenantes au niveau local, national et de l'UE.*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.5 – Consulter les entrepreneurs dans toute l'Europe pour recueillir des idées d'initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat et les entreprises lancées par des jeunes.*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.6 – Aider les pays et régions de l'UE à élaborer des modèles de centres de démarrage et de croissance, et promouvoir ces modèles.*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.7 Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour faciliter le transfert d'entreprises?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Demander instamment aux pays de l'UE de mettre en place des plans d'action nationaux et un guichet unique sur les transferts d'entreprises, ou d'intégrer un volet «transfert» aux guichets uniques existants d'ici à 2017*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Élaborer et diffuser des «normes de qualité» applicables aux marchés en ligne pour les transferts d'entreprises, et encourager l'établissement de liens entre les plateformes de rapprochement transfrontalières existantes*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Faciliter la mise en réseau à l'échelle de l'UE afin d'encourager les échanges entre chercheurs et professionnels; créer un réseau européen de tuteurs pour les transferts*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Soutenir une plateforme de rapprochement à l'échelle de l'UE pour les universités/écoles de commerce, axée sur les transferts d'entreprises*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.8 Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour soutenir la nouvelle stratégie de la Commission en faveur des clusters?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Promouvoir et soutenir des modèles innovants de gestion d'entreprise, également par des initiatives visant à développer de nouvelles compétences de gestion pour les PME*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réunir des responsables de clusters au sein d'une plateforme européenne consacrée à la politique des clusters pour la croissance, afin d'échanger des expériences et d'élaborer une méthodologie commune pour la politique des clusters*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Engager un dialogue régulier sur les secteurs émergents avec les PME et les spécialistes de l'aide aux entreprises et des clusters	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.9 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Reconnaitre toutes les innovations sociales et technologiques de l'ESS; Valoriser de nouvelles formes de développement d'activités (coopératives d'activités qui permettent de soutenir des entrepreneurs dans leur démarrage d'activités); Développer le potentiel de transmission d'entreprises aux salariés et particulièrement dans les cas de fermeture d'entreprises en bonne santé sans repreneurs; Dans les formations, intégrer la force et l'envie d'entreprendre y compris sous la forme des entreprises de personnes; Lancer un programme européen de mobilité des jeunes apprentis accueillir par les PME et l'ESS, afin de soutenir la mobilité et la qualification des jeunes travailleurs européens. En règle générale ne pas penser les modèles d'entreprises uniquement sous la forme classique et capitalistique; Reconnaître des formes plurielles de l'économie et les formes de gouvernance d'entreprises décrites dans leurs statuts, (coopératives, mutuelles, associations avec activités économiques...)

Enfin il faut noter que les dispositions européennes relatives aux entreprises ne prévoient pas les entreprises de personnes, les coopérations inter-entreprises ni la protection des modalités d'essaimage des innovations sociales, car la logique en œuvre est restreinte à la forme d'entreprise à capital et la mise en concurrence systématique sur le marché. C'est une conception plurielle de l'économie et des formes d'entreprendre qu'il faut intégrer dans les réglementations européennes.

6 – Renforcer le développement des compétences

6.1 Dans quelle mesure est-il important, pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de lancer une initiative de la Commission relative à l'emploi, à l'éducation et aux entreprises favorisant les mesures suivantes?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Des programmes de formation pour les travailleurs qualifiés moyennant la participation directe des PME du secteur concerné*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un système de formation professionnelle en alternance*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une meilleure image de l'artisanat et des emplois techniques dans les PME*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6.2 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Les entreprises dans ce questionnaire ne sont comprises qu'au sens classique. Or l'Europe est aussi traversée par une émergence d'autres formes d'entreprises en prise directe avec la société civile sur les territoires et qui s'organisent pour répondre à des besoins non couverts. Elles interviennent aussi sur le marché unique avec les mêmes règles de concurrence, de droit du travail... Mais leur forme d'entreprise est différente et fondée sur un projet qui met l'homme au cœur de ses finalités et non prioritairement la rémunération du capital.

L'innovation est dans leur gêne, puisqu'elles n'ont pas pour vocation initiale de créer un marché pour vendre, mais se fondent en général sur la création d'une offre qui répond à des besoins non ou mal satisfaits. Ainsi la question du brevet, si elle est importante sur l'innovation technologique ne se pose de la même manière en matière d'innovation sociale. Pour cette innovation qui doit être essaimée et propagée par nature, ce sont les conditions et le processus d'essaimage qui devraient faire l'objet d'une protection pour ne pas dénaturer par l'«industrialisation» du processus, l'intention d'origine.

Les outils de financement doivent être renforcés et adaptés pour les sociétés de personnes ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui alors qu'en Europe les ESS fournissent un emploi rémunéré à plus de 14,5 millions de personnes, ce qui représente environ 6,5 % de la population active. (Continuation à cette réponse, voir 3.6)

Contact

✉ entr-sba@ec.europa.eu
